



HAL
open science

“ Unir de cœur et d’interest ”. La Bavière, la Savoie, la France et le choix des princesses au XVIIe siècle

Thomas Nicklas

► To cite this version:

Thomas Nicklas. “ Unir de cœur et d’interest ”. La Bavière, la Savoie, la France et le choix des princesses au XVIIe siècle. Dix-septième siècle, 2009, Les alliances dynastiques dans l’Italie et l’Empire, 243 (2), pp.257-266. 10.3917/dss.092.0257 . hal-02554781

HAL Id: hal-02554781

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02554781v1>

Submitted on 8 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Unir de cœur et d'intérêt ».

La Bavière, la Savoie, la France et le choix des princesses au XVII^e siècle

Thomas NICKLAS
Université de Reims Champagne-Ardenne

Avoir une belle généalogie

Le 14 mai 1650 l'électeur Maximilien de Bavière et son épouse Marie Anne d'Autriche signèrent à Munich le contrat de mariage de leur fils Ferdinand Marie, né en 1636, et de sa future épouse Henriette Adélaïde, princesse de Savoie. Le même jour, à Turin, le duc Charles Emmanuel II de Savoie signa, avec sa mère Christine, un autre exemplaire de ce contrat qui engageait la Bavière et la Savoie. L'échange du pacte de mariage se fit le 23 mai 1650, à Saint-Gall en Suisse où les deux envoyés, le Piémontais Lorenzo Nomis et le Bavarois Johann Adolf Krebs, avaient deux mois auparavant élaboré ensemble le texte du contrat. Maintenant tous deux se penchaient avec satisfaction sur des parchemins étalés sur la table : les arbres généalogiques des futurs mariés. Le Bavarois Krebs admirait la belle généalogie de la princesse de Savoie dont les ancêtres avaient appartenu à d'illustres maisons souveraines d'Europe. On constatait aussi qu'Henriette Adélaïde et son futur époux avaient en commun un célèbre arrière-grand-père, Philippe le Beau, père de Charles Quint. Ainsi, les envoyés étaient convaincus d'avoir préparé une affaire dont les deux maisons devaient profiter à moyen et long terme, sur le plan politique et généalogique¹.

Au même moment, l'historiographe de la Maison de Savoie, Samuel Guichenon (1607-1664), officiellement nommé la même année par Charles Emmanuel II, s'apprêtait à faire connaître la splendide généalogie des princes de Savoie à travers la République des lettres et l'Europe des princes. Il jouissait d'une grande réputation d'érudit depuis la publication, en 1650, de *l'Histoire de la Bresse et de Bugey*, un territoire abandonné par la Savoie à la France par le biais du traité de Lyon, conclu en janvier 1601 par Henri IV et le duc Charles Emmanuel I^{er}². Sollicité par la cour de Turin, Guichenon mit dix ans à travailler sur l'histoire dynastique avant de publier, en 1660, *l'Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie* qui fit date dans l'historiographie des maisons régnantes³. Il y soulignait les liens étroits entre la Savoie et la France :

¹ Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Abteilung III : Geheimes Hausarchiv (GHA), Munich, Korrespondenzakt 631/2 (contient tous les documents se référant à la signature du contrat). Pour l'ambassadeur Krebs, Anuschka Tischer, « Dr. Johann Adolph Krebs von Bach zwischen dem Reich und Frankreich – ein elsässisches Schicksal am Ende des Dreißigjährigen Krieges », *Francia*, 26/2 (1999), p. 149-162.

² Samuel Guichenon, *Histoire de la Bresse et de Bugey contenant ce qui s'y est passé de mémorable sous les Romains, Roys de Bourgogne & d'Arles, Empereurs, Sires de Baugé, Comtes & Ducs de Savoye & Roys très Chrétiens, jusqu'à l'échange du Marquisat de Saluces*, 2 vol., Lyon, 1650 [réimpr. Roanne, 1975-1976]. Pour la biographie de l'auteur : Jean-Aimar Piganiol de La Force, *Nouvelle description de la France*, t. IV, Paris, 1753, p. 151-153 ; à voir aussi : Giuseppe Ricuperati, *Le Avventure di uno Stato « ben amministrato »*, Turin, 1994, p. 19-45.

³ Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie, justifiée par titres, fondations de monastères, manuscrits, anciens monuments, histoires et autres preuves authentiques*, 2 vol., Lyon, 1660 [réimp. Turin, 1778-1780].

Commençons néanmoins par la première famille du monde, & par le sang le plus pur & le plus illustre de la Chrétienté, c'est celui de France, avec lequel il y a 20 alliances de la Royale Maison de Savoie... Un bonheur qui n'est point arrivé à aucune autre Maison souveraine... Nous trouvons donc que la Savoie a donné neuf de ses princesses à la France & a reçu onze princesses de France.⁴

La famille ducale de Turin se trouvait au centre des combinaisons dynastiques de l'Europe des princes :

Ainsi il y a peu de Maisons couronnées en la Chrétienté qui ne descendent de l'illustre Tige de Savoie. Seize Roys de Portugal en sont yssus ; six Empereurs d'Orient ; sept Roys d'Angleterre ; quatre Roys d'Arragon ; trois de Sicile ; cinq de Castille ; six Ducs de Bavière ; cinq Daufins de Viennois ; trois Ducs de Milan, & cinq Ducs de Ferrare.⁵

L'auteur évoquait le mariage de 1650 qui devait renouveler les anciens liens de parenté entre les ducs de Bavière, l'une des premières familles du Saint Empire capables d'accéder à la dignité impériale, et les Savoie avec leur riche et lourd bagage généalogique⁶. Guichenon situait cette alliance matrimoniale dans son contexte en renvoyant le lecteur à la politique de la France, qui avait cherché à attirer les princes voisins vers la monarchie des lys. Une branche latérale de la maison ducale s'était depuis longtemps installée dans le royaume. Il s'agissait des Savoie-Nemours, cible de la stratégie dynastique de François I^{er}, qui voulait attirer à sa cour des princes cadets des dynasties souveraines d'Europe en leur offrant des duchés en France et en arrangeant des mariages avec des héritières françaises. C'est en 1528 que le roi avait donné le duché de Nemours à Philippe de Savoie⁷.

Dans son ouvrage de 1660 Guichenon fit état des onze princesses que la Savoie avait « reçues » de France. Cette tradition avait durablement rapproché la cour de Turin des rois très chrétiens. Par voie de conséquence, la Savoie était entrée dans l'orbite française⁸. La dernière en date des filles de France reçues à Turin était Christine (1606-1663), fille d'Henri IV, mariée dès 1619 à Victor Amédée I^{er}, puis régente du duché après la mort prématurée de son mari, survenue en 1637. Appelée *Madama Reale* à cause de ses origines royales⁹, elle marqua de son empreinte l'histoire dynastique de Savoie. C'est elle qui prit l'initiative de mettre à nouveau en avant la dignité royale de Chypre à laquelle la maison

⁴ *Ibid.*, vol. I, p. 84.

⁵ *Ibid.*, p. 86.

⁶ *Ibid.*

⁷ Voir l'article « Princes étrangers » (Robert Oresko), dans *Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France, xvii^e-xviii^e siècle*, sous la direction de Lucien Bély, Paris, 1996, p. 1019-1020. Sur le rôle qu'ont joué les Savoie-Nemours en France au xvi^e siècle : Jean H. Mariéjol, *Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, gouverneur du Lyonnais, Beaujolais et du Forez, 1567-1595*, Paris, 1938 ; Matthew A. Vester, *Jacques de Savoie-Nemours. L'apanage du Genevois au cœur de la puissance dynastique savoyarde au xvi^e siècle*, Genève, 2008

⁸ Sur l'histoire diplomatique de la Savoie au xvii^e siècle, le chercheur dépend toujours d'ouvrages fort anciens : Domenico Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*, 3 vol., Turin, 1875-1879 ; Gaudenzio Claretta, *Storia del regno e dei tempi di Carlo Emanuele II, duca di Savoia*, Torino, 1877 ; Paul-Gabriel d'Haussonville, *La Duchesse de Bourgogne. L'alliance savoyarde sous Louis XIV*, Paris, 1898, p. 1-28. Toutefois voir aussi Toby Osborne, *Dynasty and Diplomacy in the Court of Savoy. Political Culture and the Thirty Years' War*, Cambridge, 2002.

⁹ Robert Oresko, « The House of Savoy in search of a Royal Crown in the Seventeenth Century », dans Robert Oresko, Graham C. Gibbs, Hamish M. Scott (dir.), *Royal and Republican Sovereignty in Early Modern Europe*, Cambridge, 1997, p. 272-350 ; à voir aussi une biographie en partie obsolete : Giulia Datta de Albertis, *Cristina di Francia, Madama Reale*, Turin, 1943, p. 175-178.

ducale prétendait depuis deux siècles. Les États italiens hésitèrent à reconnaître ce titre royal, tout en caressant des ambitions analogues. Mais la résolution et la ténacité de la princesse finirent par surmonter les obstacles. Malgré les propos moqueurs du cardinal de Richelieu, Victor Amédée réussit en grande partie à faire reconnaître sa royauté de Chypre dans le monde des souverains d'Europe, grâce notamment au soutien du Saint-Siège¹⁰.

Préparer une alliance

Régente de Savoie depuis 1637, Christine, *Madama Reale*, affronta la difficile tâche de trouver pour sa famille et pour son territoire un équilibre entre les deux grandes puissances voisines, l'Espagne et la France. Le duché encourait le risque d'être déchiré sous l'effet des jeux d'influence de ces deux voisins menaçants. Les choix politiques qu'arrêta Christine étaient dictés par les nécessités géostratégiques d'un pays de passage au pied des Alpes et par son attachement dynastique à la France. Cependant, contrainte à deux reprises de renouveler l'alliance française, en 1638 et en 1645, elle ne négligea pas pour autant la recherche d'un allié de revers dans le Saint Empire¹¹. C'est pour cela qu'elle envisagea le mariage bavarois de sa fille Henriette Adélaïde. Elle prépara les noces de sa nièce Louise Christine de Savoie-Carignan avec le margrave Ferdinand Maximilien de Bade qui eurent finalement lieu en 1653. Par contre, son projet ambitieux de marier son fils Charles Emmanuel à une princesse de Saxe fut voué à l'échec, pour des raisons à la fois politiques et confessionnelles¹².

Puisque la Savoie était devenue un satellite de la France, la politique française interférait avec ces affaires matrimoniales. Un mariage entre le jeune roi Louis XIV et l'une des filles de Christine, Marguerite Violante (née en 1635) ou Henriette Adélaïde (née en 1636) était l'une des options de la politique italienne du cardinal Mazarin. En même temps la Bavière acquérait une importance considérable dans les calculs de la diplomatie française. Le 14 mars 1647 la France et la Bavière conclurent la trêve d'Ulm qui mit fin à un long affrontement¹³. L'électeur Maximilien de Bavière, pour de longues années le plus fidèle allié de l'empereur dans cet interminable conflit, était à la recherche d'un nouveau concept de politique étrangère qui lui aurait permis de prendre ses distances par rapport à la politique impériale et de jouer un rôle autonome entre les belligérants. Son pays, dévasté depuis la première irruption des Suédois en 1632, avait impérativement besoin d'une période de paix pour se remettre d'une si longue guerre¹⁴. Une entente avec la France, voie tracée depuis le

¹⁰ Salvatore Foa, *Vittorio Amedeo I, 1587-1637*, Turin, 1930, p. 134.

¹¹ Sur la Savoie membre du Saint Empire : Giovanni Tobacco, *Lo Stato sabaudo nel Sacro Romano Impero*, Turin, 1939 ; Cornel Zwielerlein, « Savoyen-Piemonts Verhältnis zum Reich, 1536 bis 1618. Zwischen ständischer Reichspolitik und absolutistischer Außenpolitik », dans Matthias Schnettger, Marcello Verga (dir.), *Das Reich und Italien in der Frühen Neuzeit. L'Impero e Italia nella prima età moderna*, Berlin, 2006, p. 347-389

¹² Andrea Merlotti, « I Savoia : una dinastia europea in Italia », dans Walter Barberis (dir.), *I Savoia. I secoli d'oro di una dinastia europea*, Torino, 2007, p. 87-133 (93). Le mythe des origines saxonnes de la dynastie savoyarde jouait aussi son rôle pour l'élaboration de ce projet : Laurent Ripart, « Le mythe des origines saxonnes des princes de Savoie », dans Razo, *Cahiers du Centre d'études médiévales de Nice*, 12 (1992), p. 147-161.

¹³ Voir surtout : Gerhard Immler, *Kurfürst Maximilian I. und der Westfälische Friedenskongreß. Die bayerische auswärtige Politik von 1644 bis zum Ulmer Waffenstillstand*, Münster, 1992, p. 309-487.

¹⁴ La Bavière et les conséquences de la guerre : Roman Deutinger, « Schwedische Verwüstungen in Bayern,

traité d'Ulm, lui aurait assuré un champ d'action indépendant et contribué à la pacification de la partie méridionale du Saint Empire. Or, s'entendre avec la France et continuer en même temps le combat contre la Suède, comme le souhaitait le vieil électeur à Munich, était devenu un concept irréaliste. Maximilien résilia le traité d'Ulm, le 13 septembre 1647, s'allia de nouveau à l'empereur et envoya ses soldats aux dernières batailles livrées pendant que se préparait la paix en Westphalie¹⁵.

Ces quelques mois d'entente provisoire franco-bavaroise avaient toutefois suffi pour inspirer au cardinal de Mazarin un dessein original. Comment rapprocher durablement la Bavière de la France et affermir la rupture entre Munich et Vienne ? Pour résoudre ce problème, Mazarin élaborait le projet d'un mariage dynastique tripartite France-Savoie-Bavière. Si Louis XIV prenait l'une des princesses de Savoie, on destinerait l'autre à Ferdinand, le fils aîné de l'électeur. Fin diplomate, le cardinal se ménageait une porte de sortie. Il n'hésita pas à relativiser dans son plan secret la portée de l'alliance avec les deux cours d'Allemagne et d'Italie. Si la France parvenait à une paix générale avec l'Espagne, il songeait pour la cimenter à un mariage du jeune Louis XIV avec l'infante. Mazarin présenta son projet aux deux envoyés de Bavière, Krebs et Gronsfeld, qui étaient arrivés à la cour de France à la mi-juin 1647 pour négocier une alliance franco-bavaroise¹⁶. Dans une lettre en italien adressée en septembre 1649 à la veuve de l'empereur Ferdinand II, Éléonore Gonzague, l'électeur Maximilien insistait fortement sur le fait que l'initiative avait été prise par le cardinal, avec le concours de la reine mère :

già due anni sono, miei ambasciatori nella Corte di Francia, fù dal Signor Cardinale Mazzarini proposto partito d'accasare il Principe Ferdinando Maria con una delle principesse di Savoia, massime concorrendovi l'assenso e volontà della Maestà della Regina di Francia, ch'a tal'effetto è per inviarmi Ambasciator espresso.¹⁷

Il importait au vieil électeur d'éviter la médiation directe préconisée par la cour de France ainsi qu'une rupture éventuelle avec les Habsbourg, qui se seraient formalisés d'un rapprochement entre la Bavière et la France.

Or, pour la politique française, le projet matrimonial était le préalable d'une future alliance entre les deux cours¹⁸. Longtemps les négociations achoppèrent sur la difficulté de trouver une princesse convenant aux attentes de la Bavière. *Madama Reale* avait réservé sa fille cadette, Henriette Adélaïde, au roi de France. Or l'aînée, Marguerite, si vivement recommandée aux Bavarois par la diplomatie française, avait un petit défaut physique,

1646-1648. Ein Ansatz zur Neuinterpretation anhand schwedischer Quellen », *Zeitschrift für bayerische Landesgeschichte*, 57 (1994), p. 719-734 ; Michael Kaiser, « Maximilian I. von Bayern und der Krieg », *Zeitschrift für bayerische Landesgeschichte*, 65 (2002), p. 69-99.

¹⁵ On dispose désormais des documents qui illustrent cette phase mouvementée des relations franco-bavaroises de l'été et de l'automne 1647 : Acta Pacis Westphalicae II/B : *Die französischen Korrespondenzen*, vol. 6 : 1647, éd. Michael Rohrschneider, Münster, 2004.

¹⁶ René Pillorget, « Alliance, déceptions, ruptures : les relations franco-bavaroises au cours de la guerre de Trente ans (1618-1648) », dans Lucien Bély, Isabelle Richefort (dir.), *L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, 2000, p. 517-525. Voir aussi : Dieter Albrecht, *Maximilian I. von Bayern, 1573-1651*, Munich, 1998, p. 1066.

¹⁷ GHA Munich, Korr. Akt 631/1, Munich, 10 septembre 1649.

¹⁸ Ce qui ressort de l'instruction qu'a reçue l'ambassadeur François Caset de Vautorte, résidant à Nuremberg en été 1649 : *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, vol. VII, Paris, 1889, p. 4-13, suivi d'un projet d'alliance, p. 13-17.

défaut que Français et Savoyards cherchèrent néanmoins à cacher à leurs homologues bavares : elle était bossue. Après la mission de reconnaissance d'un envoyé bavarois en Savoie, Maximilien trancha nettement en faisant écrire à l'ambassadeur français Vautorte, résidant à Nuremberg, que la Bavière n'accepterait que la cadette, Henriette Adélaïde¹⁹. Les cours de Paris et de Turin se plièrent enfin à la volonté du Wittelsbach. Cette agitation diplomatique autour des princesses minait l'initiative à laquelle Mazarin tint beaucoup : donner éclat à l'alliance matrimoniale par le biais d'une ambassade solennelle du roi de France. Cette mission aurait démontré le rôle prépondérant auquel le royaume, garant de la paix et de l'ordre politique dans le Saint Empire, prétendait en Allemagne et en Italie. Malgré ces difficultés, le cardinal exprima sa joie de voir progresser le projet matrimonial dans une lettre envoyée à *Madama Reale* à l'été 1649 :

Je puis dire, Madame, avec vérité qu'il n'est guère de choses au monde que j'aye souhaitté avec une plus forte passion que de voir unir de cœur et d'intérêt ces deux grandes maisons que j'honore et respecte au dernier point. Reconnaisant non seulement combien de satisfactions et d'avantages elles peuvent l'une et l'autre réciproquement tirer de cette liaison, mais combien aussy cette couronne y a d'intérêt en son particulier pour estreindre de plus en plus par cette voie une amitié indissoluble avec Messieurs les Electeurs de Bavière.²⁰

Femme d'influence ?

Après la signature des contrats à Munich et à Turin en mai 1650 le mariage fut fêté à la fin de la même année à Turin avec beaucoup de magnificence²¹. La princesse savoyarde ne fit son entrée à Munich qu'à l'été 1652. Elle y tomba sur une cour qu'un voyageur français, l'abbé de Coulanges, de passage à Munich en 1650, avait comparé à un monastère²². Mais l'arrivée de la princesse savoyarde en Bavière coïncida avec un tournant culturel et politique dont elle contribua à accélérer les effets. La cour autrefois très austère s'ouvrit sur les influences italiennes et françaises²³. Dans le domaine politique Henriette Adélaïde fut d'abord éclipsée par sa belle-mère, Marie Anne d'Autriche, veuve de Maximilien, mort en 1651, et sœur de l'empereur Ferdinand III, qui favorisait les intérêts de sa maison tout en contrôlant les décisions politiques de son fils Ferdinand. En 1657 le cardinal de Mazarin essaya en vain de pousser le jeune électeur vers une candidature

¹⁹ Pour les détails : Roswitha von Bary, *Henriette Adélaïde. Kurfürstin von Bayern*, Munich, 1980, p. 33-37.

²⁰ GHA Munich, Korr. Akt 631/1, Compiègne, 13 août 1649.

²¹ Karl Theodor von Heigel, « Die Vermählung des Kurfürsten Ferdinand Maria von Bayern mit Adélaïde von Savoyen und die Beziehungen zwischen Bayern und Savoyen, 1648-1653 », dans *Quellen und Abhandlungen zur neueren Geschichte Bayerns*, Munich, 1890, p. 1-47. Font revivre les splendeurs des fêtes : Don Valeriano Castiglione, *Li Reali Himenei De' Serenissimi Principi Sposi Henrietta Adélaïde di Savoia e Ferdinando Maria di Baviera*, Turin, 1651 ; Per Giovanni Battista Ferrofino, *Relatione delle Solennità e Feste nelle Nozze della Serenissima Principessa Adélaïde di Savoia*, Turin, 1650.

²² Cité d'après Sigmund Riezler, *Geschichte Baierns*, vol. 7 : 1651-1704, Gotha, 1913 [réimpr. Aalen, 1964], p. 11.

²³ Les publications sur la cour de Munich au xvii^e siècle sont nombreuses : Eberhard Straub, *Repraesentatio Maiestatis oder churbayerische Freudenfeste. Die höfischen Feste in der Münchner Residenz vom 16. bis zum Ende des 18. Jahrhunderts*, Munich, 1969 ; Samuel J. Klingensmith, *The Utility of Splendor. Ceremony, Social Life and Architecture at the Court of Bavaria 1600-1800*, Chicago, 1993 ; Rainer Babel, « The duchy of Bavaria. The Courts of the Wittelsbachs, c. 1500-1750 », dans John Adamson (dir.), *The Princely Courts of Europe, 1500-1750*, Londres, 1999, p. 189-209.

au trône impérial, devenu vacant après la mort de Ferdinand III. Mais le Wittelsbach refusa, au profit du jeune Léopold de Habsbourg²⁴. En matière de politique étrangère la Bavière continua dans les années 1650 à soutenir l'Autriche. Le mariage savoyard tardait à porter ses fruits.

La naissance d'une fille, Marie Anne Christine, en 1660, et surtout celle du prince électoral Maximilien Emmanuel en 1662 renforcèrent finalement la position de la jeune électrice à la cour. Désormais elle était en bonne position pour promouvoir les intérêts de la Savoie et de la France dans le Saint Empire. Avec l'intendant (*Obersthofmeister*) Hermann Egon von Fürstenberg (1628-1674) et le conseiller Kaspar von Schmid (1622-1693), promu chancelier en 1667, elle constitua à la cour de Munich une « trinité française » redoutée par les hommes politiques autrichiens²⁵. Du côté bavarois, Schmid fut le véritable auteur de l'alliance conclue avec la France en 1670. Il détestait l'Autriche, visait la couronne impériale pour son maître et le partage des possessions des Habsbourg²⁶. Mais l'influence politique de l'électrice ne se limita pas à l'action de ces deux favoris, Schmid et Fürstenberg. En 1664, le couple électoral fit son apparition sur la scène de la diète impériale de Ratisbonne, pour y soutenir les projets des deux maisons de Bavière et de Savoie. S'appuyant sur le représentant du roi de France, Robert de Gravel, la princesse s'efforça de faire reconnaître les prétentions de son frère sur le duché de Montferrat, contre les Gonzague de Mantoue. Elle intervint personnellement auprès de l'électeur de Mayence, archichancelier de l'Empire, pour lui suggérer d'insérer le titre royal de son frère dans la titulature officielle de la chancellerie²⁷. La Savoie, seule principauté italienne représentée à la diète, profita donc d'un soutien énergique de la part de Munich pour défendre ses intérêts au sein de l'Empire. Henriette Adélaïde siégea au Conseil d'État (*Hofrat*) à partir de 1665, année de la mort de sa belle-mère Marie Anne²⁸. De ce fait, elle eut accès aux informations les plus importantes et put peser directement sur le processus de prise de décision politique à la cour. De la Bavière, son frère Charles Emmanuel attendait surtout un soutien militaire²⁹. En 1672 il se lança dans une malheureuse aventure contre la république de Gênes, dont l'échec entama douloureusement son prestige et

²⁴ Sur la politique de l'électeur : Manfred Heim, « Ferdinand Maria. Die italienische Heirat », dans Alois Schmid, Katharina Weigand (dir.), *Die Herrscher Bayerns. 26 historische Porträts von Tassilo III. bis Ludwig III.*, Munich, 2001, p. 218-230 ; pour l'élection impériale de 1658 : Martin Göhring, « Kaiserwahl und Rheinbund, 1658. Ein Höhepunkt des Kampfes zwischen Habsburg und Bourbon um die Beherrschung des Reiches », dans Martin Göhring, Alexander Scharff (dir.), *Geschichtliche Kräfte und Entscheidungen. Festschrift Otto Becker*, Wiesbaden, 1954, p. 65-83 ; Gustav Heide, « Die Wahl Leopolds I. zum römischen Kaiser », *Forschungen zur deutschen Geschichte*, 25 (1885), p. 3-67.

²⁵ Voir Michael Doeberl, *Bayern und Frankreich, vornehmlich unter Kurfürst Ferdinand Maria*, 2 vol., Munich, 1900-1903 ; Christine Pitzke, *Eine « welsche Prinzessin » in München. Die bayerische Kurfürstin Henriette Adelaide (1636-1676)*, Munich, 1999.

²⁶ Sur son concept de politique étrangère : Karl Theodor Heigel, « Der Umschwung der bayerischen Politik in den Jahren, 1679-1683 », dans *Abhandlungen der III. Klasse der königlichen Akademie der Wissenschaften*, 19 (1889), p. 1-116 (6/7).

²⁷ Doeberl, *Bayern und Frankreich* (n. 25), vol. 1, p. 227-230 ; toujours utile (surtout pour le problème du Montferrat) : Carlo Merkel, *Adelaide di Savoia, Elettrice di Baviera. Contributo alla storia civile e politica del Milleseicento*, Turin, 1892, p. 292-300.

²⁸ Harro Georg Raster, *Der kurbayerische Hofrat unter Kurfürst Ferdinand Maria, 1651-1679. Funktion, Ausbau, Personal und Umfeld*, Starnberg, 1995.

²⁹ Voir les notes dans son carnet : Gaudenzio Claretta, *Memoriale autografo di Carlo Emanuele II duca di Savoia*, Gênes, 1878, p. 28, 199, 202, 288.

celui de la Savoie. Or la Bavière avait mis, à l'instigation de l'électrice, un contingent militaire d'environ 2 000 hommes à la disposition de son allié. Mais ces troupes transalpines n'arrivèrent sur le théâtre de la guerre qu'après la fin des hostilités et la victoire remportée par les Génois³⁰.

Femme de très grande influence, Henriette Adélaïde réussit à convaincre son mari de la nécessité d'une alliance formelle entre la Bavière et la France. Quand en 1665 naquit le deuxième fils du couple électoral, Louis XIV accepta d'en être le parrain. Les liens dynastiques s'intensifièrent ; l'électrice mûrit son plus grand projet : le mariage du dauphin Louis, né en 1661, et de la princesse Marie Anne Christine de Bavière, d'un an son aînée. C'était l'aboutissement de la politique inaugurée en 1647 par le cardinal Mazarin. Signé le 17 février 1670, un traité d'alliance franco-bavarois prévoyait en un des articles que cette union serait célébrée dès que les deux intéressés auraient atteint l'âge nécessaire³¹. Toutefois l'influence de l'électrice ne se limita pas aux seules affaires politiques et dynastiques. Elle joua aussi un rôle important dans le processus de formation d'une spécifique *Pietas Bavarica*, qui devait marquer profondément l'histoire culturelle du pays. Elle était attachée à l'ordre des Théatins et à son fondateur Gaetan de Thiene, qui fut déclaré en 1672 patron de la famille régnante et de tout le duché. Gaetan avait été canonisé en 1671 par Clément X à l'instigation de la cour de Munich. Après la naissance en 1662 du prince héritier Maximilien Emmanuel, les Théatins s'installèrent définitivement dans la capitale bavaroise, sur un terrain privilégié situé face à la résidence des Wittelsbach³².

L'autre père tutélaire de l'alliance dynastique entre Munich et Turin fut l'évêque de Genève, François de Sales (1567-1622). À Annecy où il résidait, il avait fondé en 1610, avec Jeanne de Chantal l'ordre de la Visitation, qui se consacrait à l'éducation des jeunes filles³³. Henriette Adélaïde, très attachée à la piété « salésienne » qui se répandait en Italie et en Allemagne, fonda deux maisons de Visitandines, l'une à Munich même et l'autre à Amberg, la petite capitale du Haut-Palatinat (*Oberpfalz*). L'ordre de la Visitation soutint de nombreux échanges religieux et spirituels entre la Bavière et la Savoie. Il contribua ainsi à renforcer les liens dynastiques entre les deux pays.

Femme sans influence

Le 20 avril 1690 Marie Anne Christine de Bavière, dauphine de France, âgée de 30 ans, s'éteignit. Son oraison funèbre fut prononcée le 15 juin à Notre-Dame de Paris par Esprit Fléchier (1632-1710), évêque de Nîmes et, avec Jacques Bénigne Bossuet, l'un des précepteurs de l'héritier du trône, le duc de Bourgogne, né en 1682. Fléchier rappela à l'assistance le rôle que la mère de la défunte avait joué dans la préparation de son union avec le Grand Dauphin Louis (1661-1711) :

³⁰ Merkel, *Adelaide di Savoia* (n. 27), p. 308-312.

³¹ Doeberl, *Bayern und Frankreich 2* (n. 25), p. 450-465 ; la portée de l'alliance de 1670 pour la politique française : Claude Badalo-Dulong, *Trente ans de diplomatie française en Allemagne. Louis XIV et l'Électeur de Mayence, 1648-1678*, Paris, 1956.

³² Hermann, Anna Bauer, *Klöster in Bayern. Eine Kunst- und Kulturgeschichte*, Munich, 1985, p. 128-132.

³³ Étienne-Jean Lajeunie, *Saint François de Sales. L'homme, la pensée, l'action*, 2 vol., Paris, 1966 ; *Visitation et Visitandines aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Actes du colloque d'Annecy, 3-5 juin 1999, Saint-Étienne, 2001.

La prudente Adelaïde meditoit ce noble dessein. Occupée de la puissance et de la majesté de nos Rois dont elle sortoit, quel soin ne prit-elle pas de son enfance ? Combien de fois demanda-t-elle au Ciel dans ses prières, d'approcher la fille du Trône, où la mère avoit autrefois espéré de monter ? Avec quelle application lui forma-t-elle une humeur sage, un esprit juste, un cœur français ?³⁴

Le prédicateur s'attarda aussi sur le caractère timide de Marie Anne Christine, qui l'avait empêchée d'exercer une influence comparable à celle de sa mère à la cour de Munich. Cette princesse, expliquait-il, aimait trop la solitude ; elle se tenait à l'écart de la vie de son siècle *qui s'empresse & qui s'inquiète, qui conduit des intrigues, qui démêle des intérêts, qui traite d'affaires, qui cause ou qui termine des différends*³⁵ C'était un reproche adressé à qui de son vivant n'avait pas correspondu à ce qu'on demandait et à ce qu'on attendait d'elle. Et Fléchier de poursuivre :

Je sçai ce que vous pensez, Messieurs, que les Princesses comme elle ne sont pas faites ordinairement pour la solitude : qu'elles se doivent au Public ; qu'encore qu'elles ne veuillent être qu'à Dieu, leur condition les oblige à se prêter quelquefois au monde.³⁶

Un autre grand orateur partageait l'avis de Fléchier. Pierre de la Broue (1643- 1720), évêque de Mirepoix, insistait sur la piété assidue de la princesse qui, en cultivant son âme avec soin, était entrée en conflit avec ses obligations à la cour :

Elle eut la liberté de donner plus de temps à cet amour de la solitude que Dieu luy avoit inspiré dès l'enfance & ce temps estoit employé [...] ou à la prière ou à la lecture de l'excellent livre de l'imitation de Jesus-Christ ou à des réflexions sur le néant des grandeurs humaines.³⁷

C'était un bel exemple de dévotion chrétienne, mais était-ce le comportement qu'il convenait d'exiger d'une princesse ? Le prédicateur laissait planer un doute. Il rappelait aussi au public que le mariage de Marie Anne Christine de Bavière et du Grand Dauphin en 1680 avait été arraché à une cour bavaroise réticente où un vent autrichien commençait à se lever après la mort d'Henriette Adélaïde :

Il s'élevoit en même temps d'autres obstacles à la cour de Bavière, où depuis la mort de l'Electrice, les dispositions paroisoient entierement changées ; mais ils ne servirent qu'à faire voir de quoy la Princesse estoit capable ; & Elle eût la joye de voir ceder à son habileté tout ce qu'une politique mal entenduë opposoit à son bonheur.³⁸

Le traité d'alliance franco-bavarois de 1670 avait prévu l'union conjugale du dauphin Louis et de la princesse Marie Anne Christine. Or, la mort d'Henriette Adélaïde, survenue en 1676, renforça l'influence autrichienne à Munich. Le jeune électeur Maximilien Emmanuel, qui accéda au gouvernement en 1679-1680, se tourna vers la cour de Vienne. Le traité avec la

³⁴ Oraison funèbre de Marie A. C. de Bavière, dauphine de France, prononcée dans l'église de Notre-Dame le 15 juin 1690, par M. Esprit Flechier, nommé à l'évêché de Nîmes, Paris, 1690, p. 9. Pour la relation entre Fléchier et Bossuet : Jean Meyer, *Bossuet*, Paris, 1993, p. 146-148.

³⁵ *Ibid.*, p. 6.

³⁶ *Ibid.*, p. 24.

³⁷ Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et excellente princesse Marie Anne Christine de Bavière, dauphine de France, prononcé à Saint-Denis le 5 juin 1690 par M. Pierre de la Broue, évêque de Mirepoix, Paris, 1690, p. 22-23.

³⁸ *Ibid.*, p. 12.

France ne fut pas renouvelé en 1680³⁹.

Dès lors, le mariage de la princesse et du Grand Dauphin, célébré le 7 mars 1680 à Châlons en Champagne, ne pouvait pas atteindre son objectif politique⁴⁰. Cet échec diplomatique ébranla la position de Marie Anne Christine à Versailles, en diminuant ses moyens – et sa volonté – d’influer sur le cours des événements. Elle essaya toutefois de trouver un rôle adapté à sa situation, en faisant preuve d’une acculturation complète et en soutenant les intérêts de Louis XIV dans le Saint Empire⁴¹. Mais, malgré tous ses efforts, la dauphine n’arriva pas à sortir de son isolement. Même la naissance en août 1682 d’un héritier, le duc de Bourgogne, n’améliora pas durablement sa position. Ses démêlés avec Mme de Maintenon, épouse secrète du roi à partir de 1683, compromirent sa position à la cour, ce qui renforça sa volonté de rester à l’écart. Après sa mort, en avril 1690, les orateurs ecclésiastiques constataient son amour pour la solitude, la méditation et le repos. N’était-ce pas la conséquence d’un échec ? Le duc de Saint-Simon évoqua sèchement son incapacité à s’assurer la bienveillance du roi, tirant ainsi un bilan négatif de la brève existence d’une princesse peu apte à profiter de ses marges de manœuvre :

Mme la Dauphine fut peu regrettée. Elle avoit beaucoup d’esprit mais les mœurs allemandes s’y laissèrent trop sentir, dans une cour qui n’étoit occupée qu’à adorer toutes les volontés et inclinations du Roi [...]. Mme de Maintenon fut, de ce côté-là, une pierre d’achoppement contre laquelle elle se brisa.⁴²

La recherche sur les cours et sur la société des princes s’intensifie. L’un des problèmes qu’elle conduit à soulever est celui de l’influence, mais aussi de l’impuissance des princesses. Héritières d’une généalogie, objets d’une politique, munies d’influence ou dépourvues de moyens d’agir, ces femmes occupent une place à part dans des relations de pouvoir dont l’élucidation reste un défi pour les historiens.

³⁹ Voir surtout : Marcus Junkelmann, « Max Emanuel. Herrschaftsrepräsentation und Selbststilisierung », dans Schmid, Weigand, *Die Herrscher Bayerns* (n. 24), p. 231-249. *Oberbayerisches Archiv*, 93 (1971), p. 16-25.

⁴⁰ Peter Claus Hartmann, « Zwei Wittelsbacher Prinzessinnen am Hof Ludwigs XIV. : Maria Anna Christina von Bayern und Elisabeth Charlotte von der Pfalz », *Zeitschrift für bayerische Landesgeschichte*, 44 (1981), p. 269-289 (275) ; Peter Claus Hartmann, « Die Dauphine Maria Anna Christine von Bayern (1660-1690) und ihr Hofstaat », *Oberbayerisches Archiv*, 93 (1971), p. 16-25.

⁴¹ Émile Collas, *La Belle-fille de Louis XIV*, Paris, 1933, surtout p. 176-202.

⁴² *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Adolphe Regnier, vol. I, Paris, 1879, p. 520 ; Appendice VI (21 avril 1690).